

GAP, le 3 juin 2016

**Mesdames et Messieurs
les Enseignants du 1^{er} degré**



Objet : Préparation de la rentrée scolaire 2016 : enseignants du 1^{er} degré sans poste à l'issue du mouvement principal.

P.J. : Liste des postes vacants.
Fiche de vœux.
Liste des écoles par cantons.

Division du 1^{er} degré

Dossier suivi par
Marie-France Cogordan
Téléphone
04 92 56 57 12
Fax
04 92 56 57 58
Mél.
ce.d1d05@ac-aix-marseille.fr

12 avenue Maréchal Foch
BP 1001
05010 Gap cedex

J'ai l'honneur de vous faire connaître qu'il ne m'a pas été possible de vous nommer sur l'un des postes que vous aviez sollicités lors du premier mouvement.

Je vous invite donc à m'adresser votre fiche de vœux par retour de courrier, mail ou fax (04.92.56.57.58) au plus tard **pour le jeudi 9 juin 2016 12h, délai de rigueur.**

Vous trouverez ci-joint la liste des postes ou fractions de poste à pourvoir à la rentrée prochaine.

Il vous appartient lors de l'établissement de votre fiche de vœux :

de classer par ordre de priorités les postes sollicités à l'aide des n° de poste (postes à temps complet ou spécifiques) ou des n° de canton (**postes fractionnés***) ;

- **de faire figurer au moins 5 cantons dans la rubrique observations (la ville de Gap et celle de Briançon constituent chacune un seul et même canton). Cette précision nous permettra de vous affecter au mieux de vos vœux ;**
- de préciser dans la rubrique information tout élément susceptible d'être pris en compte pour votre affectation prochaine ;
- de **ne pas limiter vos vœux à une zone géographique restreinte** afin d'éviter une affectation d'office sur tout poste resté vacant à l'issue du mouvement.

Ce mouvement qui est un mouvement d'ajustement entre les besoins du service public et les vœux exprimés peut entraîner parfois des affectations sur des supports plus éloignés ou non sollicités.

Le groupe de travail est prévu fin juin 2016. Les résultats seront communiqués par téléphone au 04.92.56.57.12 et au 04.92.56.57.13.

* **Attention : il est inutile de noter plusieurs fois le même canton en détaillant les écoles souhaitées, cela ne se comptabilise que comme un seul et unique vœu. L'ordre de préférence des écoles est à noter dans la rubrique « observations ».**

Philippe MAHEU
IA-DASEN